



La politique monétaire

DOCUMENT D'INFORMATION

La politique monétaire consiste à faire en sorte que la *monnaie* remplisse adéquatement son rôle, qui est essentiel au bon fonctionnement de notre économie. C'est pourquoi la Banque du Canada s'emploie, par les mesures de politique monétaire qu'elle prend, à protéger la valeur de notre monnaie en gardant *l'inflation* à un niveau bas et stable.

L'objectif ultime

Le maintien d'un taux d'inflation bas et stable est nécessaire pour garder l'économie sur la meilleure trajectoire possible menant à une expansion soutenue et à la création d'emplois. L'accent mis par la Banque sur la maîtrise de l'inflation implique que *l'écart de production*, soit la différence entre la production potentielle et la production effective de l'économie, soit réduit au maximum. La politique monétaire vise à éviter les cycles de surchauffe inflationniste et de contraction qui conduisent à de pénibles récessions et à une hausse du chômage.

Le maintien d'un taux d'inflation bas et stable permet aux gens de planifier leurs dépenses et leurs investissements avec une plus grande confiance. Cette confiance est particulièrement favorable aux investissements à long terme qui contribuent à une expansion économique soutenue et à la création d'emplois, ainsi qu'à l'augmentation de la *productivité*, gage de l'amélioration réelle de notre niveau de vie.

Une inflation faible comporte beaucoup d'autres avantages directs. Elle permet par exemple de protéger le pouvoir d'achat des retraités et des autres Canadiens qui ont un revenu fixe.

Les composantes de la politique monétaire

Les *cibles de maîtrise de l'inflation* que la Banque du Canada et le gouvernement fédéral ont établies pour le Canada constituent l'élément central de la

politique monétaire. L'objectif est de maintenir l'inflation mesurée par *l'indice des prix à la consommation* dans une fourchette qui va de 1 à 3 %.

C'est principalement par le contrôle qu'elle exerce sur le *taux officiel d'escompte* que la Banque du Canada met en œuvre sa politique monétaire. Les variations du taux d'escompte influent sur les autres taux d'intérêt et peuvent agir sur la valeur externe du dollar canadien. Le niveau des taux d'intérêt et le taux de change déterminent les *conditions monétaires* qui caractérisent la conjoncture économique canadienne.

La *transmission de la politique monétaire* entre en jeu lorsque les variations des conditions monétaires exercent une influence sur la demande de biens et de services. Par exemple, une baisse des taux d'intérêt a tendance à entraîner un accroissement de la dépense et une diminution de l'épargne, tandis qu'une dépréciation du dollar peut stimuler les exportations et contenir les importations. À l'inverse, une hausse des taux d'intérêt tend à freiner la dépense intérieure, tandis qu'une appréciation du dollar contribue à réduire les exportations et à favoriser les importations.

Une forte demande de biens et de services excédant la capacité de production de l'économie donne lieu à des pressions à la hausse sur les prix.

Les mesures de politique monétaire ne font sentir leurs effets sur l'inflation et sur l'économie qu'au bout de 18 à 24 mois environ. Elles provoquent des réactions en chaîne qui se répercutent sur le niveau de la dépense, des ventes, de la production, de l'emploi et d'autres indicateurs économiques. La politique monétaire doit donc être tournée vers l'avenir. Elle doit prévoir les conditions monétaires nécessaires pour maintenir l'économie sur une trajectoire propice à la croissance et à la création d'emplois ultérieurement.